



PÔLES
GESTION PUBLIQUE
ET DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE

DRIRE
POITOU-CHARENTES



INSEE
POITOU-CHARENTES

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale
du Commerce extérieur
POITOU-CHARENTES

DRAF
DIRECTION RÉGIONALE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA FORÊT

DOUANES
& DROITS
INDIRECTS

oséo
poitou-charentes

décimal

Insee Poitou-Charentes

N° 276 - Décembre 2007

INDUSTRIE

Reflux de l'emploi industriel mais des résultats économiques satisfaisants

L'industrie régionale emploie 18 % des salariés de la région et sa contribution à la valeur ajoutée régionale est de 15 % en 2005.

La baisse de l'emploi a été moins forte qu'en moyenne nationale sur dix ans.

Les industries des biens d'équipement affichent une bonne santé.

D'autres comme l'industrie automobile sont en repli comme au niveau national.

Les zones d'emploi de Châtelleraut et d'Angoulême sont fragilisées.

Région rurale et touristique, le Poitou-Charentes est aussi une région où l'industrie occupe une place non négligeable dans l'économie régionale. Sa contribution à la valeur ajoutée régionale est de 15 %, équivalente à la moyenne nationale. Entre 1995 et 2005 la valeur ajoutée de l'industrie régionale a progressé de 19 % soit 5 points de plus qu'au niveau national. Le Poitou-Charentes se caractérise toujours par une surreprésentation du secteur des industries agricoles et alimentaires qui contribue pour 18 % à la valeur ajoutée industrielle régionale contre seulement 12 % au niveau national. La production de cognac est à forte valeur ajoutée. Elle appartient au marché du luxe où la valeur ajoutée est toujours très importante par rapport aux autres productions. L'écart s'est cependant réduit de 3 points durant la période. Cela est sans doute imputable aux autres secteurs de l'agroalimentaire du fait d'un accroissement des marchés premiers prix (production de produits sans marque ou sous marque distributeur) à très faible valeur ajoutée, et de l'envolée du cours des matières premières ces dernières années. À l'inverse, le secteur des biens de consommation qui représente 11 % de la valeur ajoutée industrielle de la région, continue à être sous-représenté de 5 points par rapport à la moyenne nationale, secteur très fortement concurrencé par les pays à bas coût.

L'industrie emploie 17,6 % des salariés de la région, proches des 16,7 % en France. C'est plutôt une industrie de main-d'œuvre, plus exposée de ce fait aux risques de délocalisation. Le taux de cadres est de 8 % contre 14 % au niveau national. Ce taux faible est à relier à la présence en région des petites entreprises de sous-traitance de capacité, sans bureau d'études et n'employant que peu d'ingénieurs. Parmi les cadres présents en entreprises, la part des femmes est plus

18 % des salariés de l'industrie travaillent dans l'agroalimentaire (illustration 1)

Emplois salariés dans l'industrie en Poitou-Charentes au 31/12/2005 en effectifs, et part dans l'emploi industriel

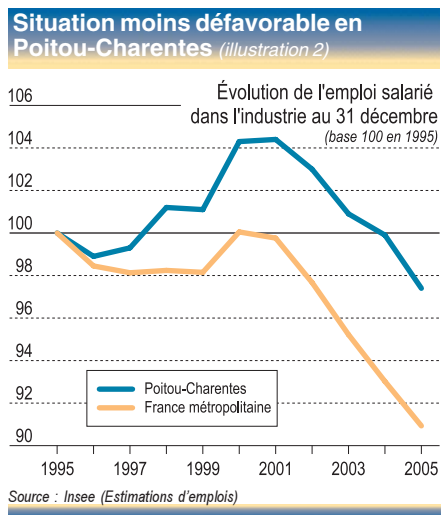


faible en région, 17 %, qu'en moyenne nationale, 24 %. En Poitou-Charentes, la main-d'œuvre est relativement plus qualifiée, 45 % sont des ouvriers qualifiés pour 37 % au niveau France. Par ailleurs la dépendance de l'industrie régionale par rapport à des centres de décision à l'étranger s'est accrue de 6 points : la part des salariés d'entreprises dont le centre de décision est à l'étranger est passée de 20 % en 2001 à 26 % en 2005. Cela traduit l'importance croissante que prennent les fonds d'investissement étrangers dans le rachat d'entreprises.

Fin 2005, l'industrie régionale emploie près de 102 600 salariés (illustration 1). Par rapport à la France, les industries du bois et du papier ainsi que la construction navale, aéronautique et ferroviaire occupent une part plus importante. La perte de 2 800 emplois salariés sur la période 1995-2005 (illustration 2) est beaucoup moins défavorable pour le Poitou-Charentes (- 2,6 %) que pour la France métropolitaine (- 9,1 %). Deux phases très différentes se sont succédées. De 1996 à 2001, l'effectif salarié a progressé dans la région alors qu'il stagnait au niveau métropolitain. De 2001 à 2005 la baisse de l'effectif en région est nette, - 6,7 %, moins prononcée qu'au niveau national - 8,9 %. Selon les secteurs ces évolutions sont contrastées.

Des secteurs industriels qui résistent plutôt bien

Des secteurs ont plus bénéficié de la bonne conjoncture des années 2000 qu'en moyenne nationale : entre 10 et 25 % d'emplois salariés en plus par rapport à 1995. Ils ont donc fortement



contribué au meilleur comportement de l'emploi industriel régional. Ce sont les industries des équipements mécaniques qui représentent 10,8 % de l'emploi industriel, les industries du bois et du papier (9,3 %), la métallurgie et transformation des métaux (7,4 %), les industries des équipements électriques et électroniques (6,4 %) notamment grâce à la bonne santé de Leroy-Somer, la construction navale, aéronautique et ferroviaire (6 %), tirée surtout en 2000-2005 par le dynamisme de l'aéronautique (SOGERMA, SNECMA...) et du ferroviaire (ALSTOM), mais aussi du marché de la plaisance en fort développement à La Rochelle, l'énergie (4,7 %) et la pharmacie, parfumerie et entretien (1,3 %). Pour la majorité de ces secteurs les effectifs s'érodent depuis 2000 mais plus lentement qu'au niveau national.

Parmi ceux qui résistent plutôt bien, le secteur des industries des équipements électriques et électroniques est ancré depuis longtemps dans l'histoire de la région (Leroy-Somer). Depuis 2000, l'évolution de l'emploi dans ce secteur est stable alors qu'au niveau national la chute a été de - 13 %. C'est un secteur où l'emploi est très concentré, les établissements de plus de 250 salariés regroupent 62 % des emplois. On trouve également la construction navale, aéronautique et ferroviaire qui a connu dans la région une évolution très favorable entre 1995 et 2001 (+ 30 %) pour ensuite suivre l'évolution nationale. Au sein de ce secteur c'est la construction navale qui tire l'emploi. Cela concerne en majorité les industriels de la plaisance qui se développent de manière remarquable, notamment à l'export. Elle occupe près de la moitié des emplois de ce secteur suivie de la construction aéronautique (30 %).

Les IAA demeurent le premier secteur employeur

L'emploi dans les industries agricoles et alimentaires (IAA), premier secteur employeur de l'industrie (18 %), a peu bénéficié de la conjoncture favorable des années 2000. Il est en 2005 à son niveau de 1995. Cependant s'il peut subir la concurrence nationale, il est plutôt moins exposé aux risques de délocalisation. Ce secteur de transformation des matières agricoles comprend, en effet, aussi bien des artisans (boulangers, pâtisseries,

charcutiers) que des industriels oeuvrant dans l'industrie des viandes, celle des boissons, celle des produits du lait et la fabrication d'aliments pour animaux. Il faut noter que l'industrie des boissons, très importante pour les exportations grâce au cognac, emploie en région deux fois moins de personnes que l'industrie des viandes. Cependant les prix dans ce secteur sont de plus en plus bas en lien avec les dernières crises de la viande et de la volaille. La hausse actuelle des matières premières rend ce secteur encore plus fragile. L'innovation pour produire des aliments à haute valeur ajoutée (Diététique, Bio...) pourrait être une orientation de développement.

Des secteurs qui perdent des emplois

Tous les autres secteurs ont, en Poitou-Charentes comme en moyenne nationale, un niveau d'emploi inférieur à celui de 1995.

La chimie, caoutchouc, plastiques (5,5 % des emplois industriels), l'industrie des équipements du foyer (4,5 %) et l'édition, imprimerie, reproduction (3,5 %) ont de façon plus importante qu'au niveau national bénéficié de la bonne conjoncture autour des années 2000 pour ensuite, comme au niveau national, subir des baisses importantes de leurs effectifs. Ce sont en effet des secteurs soumis à une concurrence forte des pays à bas coût de main-d'œuvre. En outre, dans le secteur de l'imprimerie, les prix se sont effondrés suite à un surinvestissement de certaines entreprises et par la politique de prix très bas de certains dirigeants approchant l'âge de la retraite. L'imprimerie pourrait sans doute passer avantageusement d'une industrie de labeur à une industrie de service précédant l'impression (à forte valeur ajoutée) pour pouvoir survivre. Les effectifs du secteur des industries des produits minéraux (5,3 %) ont chuté comme au niveau national jusqu'en 1999 pour ensuite se stabiliser alors que ceux de l'habillement cuir (3,2 %), ont décliné sur l'ensemble de la période (très forte concurrence des pays à bas coût de main-d'œuvre). Les entreprises régionales pourraient avoir tout intérêt à se repositionner sur des savoir-faire stratégiques et à développer leurs liens avec les créateurs des sociétés de luxe.

Enfin trois secteurs subissent des évolutions encore plus défavorables qu'au niveau national : l'industrie automobile (7,5 % des emplois industriels), l'industrie des composants électriques et électroniques (4,8 %) et l'industrie textile (1,2 %). Pour l'industrie automobile, les effectifs ont chuté de -20 % entre 1995 et 1999. Depuis, malgré les variations conjoncturelles liées à l'activité du constructeur régional Heuliez, les effectifs du secteur restent relativement stables comme au niveau national. Ce secteur est très dépendant de décisions extérieures à la région, 60 % des effectifs salariés dépendent d'un groupe étranger, c'est de loin le taux le plus élevé. Par ailleurs les établissements de plus de 250 salariés regroupent 80 % des emplois du secteur, c'est le taux maximal, la moyenne régionale dans l'industrie étant à 28 %. En effet la forte internationalisation des marchés dans ce secteur conditionne aujourd'hui la politique d'achat des grands groupes au détriment des petites entreprises, confrontées à la concurrence des pays à bas coûts.

Cependant, les industriels de la mécanique, très nombreux en région, ont su diversifier leur portefeuille client. Pour se maintenir, ils devraient soit innover et rechercher des marchés de niche soit abaisser très fortement leurs coûts. Ce sera certainement l'un des enjeux les plus importants des années à venir dans l'industrie.

Un tissu de petits et moyens établissements

Le tissu industriel régional est composé de près de 8 500 établissements. Il se caractérise par relativement plus d'établissements de 10 à 49 salariés et de 100 à 249 salariés qu'en moyenne nationale (illustration 3). À l'inverse, les très grands établissements sont moins présents. Seuls quelques employeurs dépassent les mille salariés : Heuliez, ALSTOM et (en plusieurs établissements) Leroy-Somer, Schneider Electric et EDF. C'est l'une des caractéristiques principales de l'industrie en Poitou-Charentes qui est en quelque sorte «l'atelier» ou le fournisseur d'autres entreprises. Peu de produits finis sont assemblés en Poitou-Charentes. Ainsi Leroy-Somer vend des moteurs électriques à d'autres industriels qui les assembleront dans

des monte-charges, Valéo réalise des essuie-glaces... Ce tissu de petits et moyens établissements s'accompagne d'une présence significative de l'industrie dans la plupart des zones d'emploi, y compris sur certaines zones peu urbanisées (illustration 4). Au sein de ces zones l'évolution de l'emploi industriel est contrastée, elle dépend à la fois de la plus ou moins forte diversité des activités présentes et de leur plus ou moins bonne «santé».

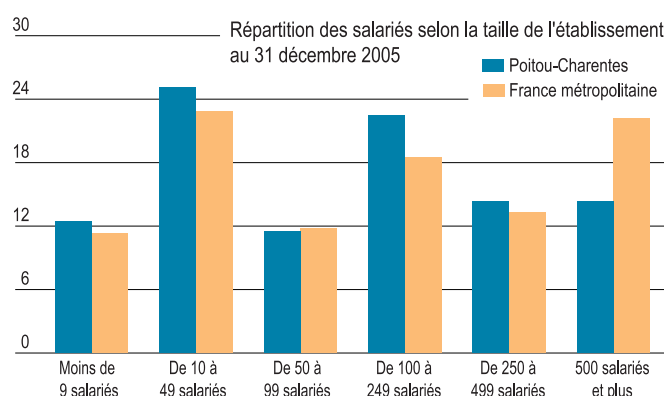
Les zones dont l'emploi a évolué plus favorablement que la moyenne régionale (-6,7 %) sont le Nord Deux-Sèvres (+3,6 %), la zone de La Rochelle (-3,6 %) et la petite zone du Nord Poitou (+6,2 %).

La zone d'emploi du Nord Deux-Sèvres est la deuxième zone industrielle de la région par le nombre d'emplois. L'industrie automobile y est le premier secteur avec le constructeur Heuliez,

un des plus gros employeurs de la région. Si en 2004 et 2005, l'emploi dans ce secteur a été florissant grâce à la fabrication de l'Opel tигра twintop, la situation actuelle est beaucoup plus inquiétante. Les autres activités comme la fabrication de meubles et l'industrie des viandes, confrontées à des crises sanitaires régulières sont, elles aussi, assez fragiles. Cependant ce bassin garde un taux de chômage très bas car il profite de la proximité de la Vendée et du Choletais, tous deux très dynamiques et possédant un maillage très fin de sous-traitants.

La zone de La Rochelle, plus diversifiée, comporte des activités porteuses sur 2001-2005 comme la construction nautique de plaisance, la fabrication de tramways (ALSTOM), la production de produits cosmétiques et d'aliments biologiques.

Peu de très gros établissements industriels en Poitou-Charentes (illustration 3)



Source : Insee (Clap 2005)

Les emplois salariés industriels par zone d'emploi en 2005 (illustration 4)

Zone d'emploi (ZE)	Effectif salariés dans l'industrie	Nb salariés industrie ZE		Part de l'emploi salarié des 5 premiers secteurs industriels (en %)	Évolution de l'emploi salarié industriel 2001-2005 (en %)
		/ Nb total salariés de la ZE (en %)	/ Nb salariés industrie de la région (en %)		
Nord Poitou	3 603	20,8	3,5	81	6,2
Châtelleraut	10 153	33,8	9,9	59	-11,5
Montmorillon	3 050	23,4	3,0	75	-10,1
Haute Charente	4 474	24,9	4,4	81	-5,7
Angoulême	15 776	21,0	15,4	55	-11,1
Sud Charentes	3 843	18,8	3,7	84	-10,6
Cognac	8 113	28,3	7,9	83	-6,6
Saintonge Intérieure	3 719	10,7	3,6	70	-7,5
Saintonge Maritime	4 608	9,1	4,5	73	-11,2
La Rochelle	11 491	14,4	11,2	73	-3,6
Sud Deux-Sèvres	9 518	12,3	9,3	66	-9,1
Nord Deux-Sèvres	13 942	32,1	13,6	72	3,6
Poitiers	10 299	10,9	10,0	59	-8,0
Poitou-Charentes	102 589	17,6	100,0	52	-6,7

Source : Insee (Clap 2005, estimations d'emplois)

Enfin les activités principales du Nord Poitou ne font pas partie des secteurs les plus fragilisés sur 2001-2005. L'industrie des viandes est de loin la première activité de la zone avec notamment l'entreprise Loeul Pirirot leader européen de l'abattage de lapins et leader français de l'abattage de chevreux qui se diversifie dans la fabrication de plats cuisinés.

Dans les zones suivantes, l'emploi industriel a varié quasiment dans les mêmes proportions qu'en région de 2001 à 2005. L'évolution a été légèrement moins défavorable qu'en région pour la petite zone de Haute Charente (- 5,7 %) dont plus de 20 % des emplois industriels se concentrent dans la fabrication de tuiles et sont donc influencés par la conjoncture du BTP. L'évolution est identique à celle de la région pour la zone de Cognac (- 6,6 %) où l'industrie des boissons et ses dérivés dominant. La bonne conjoncture du marché du cognac depuis 2002 n'enraye pas la fonte des effectifs salariés.

L'évolution a été légèrement plus défavorable qu'en région pour la zone de Poitiers (- 8 %) où l'industrie est pourtant diversifiée, une seule activité occupe plus de 10 % des effectifs, la

fabrication d'équipements automobiles, et celle de Saintonge Intérieure (- 7,5 %) où deux activités dépassent les 10 % d'effectifs salariés, le travail du bois et fabrication d'articles en bois et les industries alimentaires diverses.

Angoulême et Châtelleraut : les zones les plus touchées

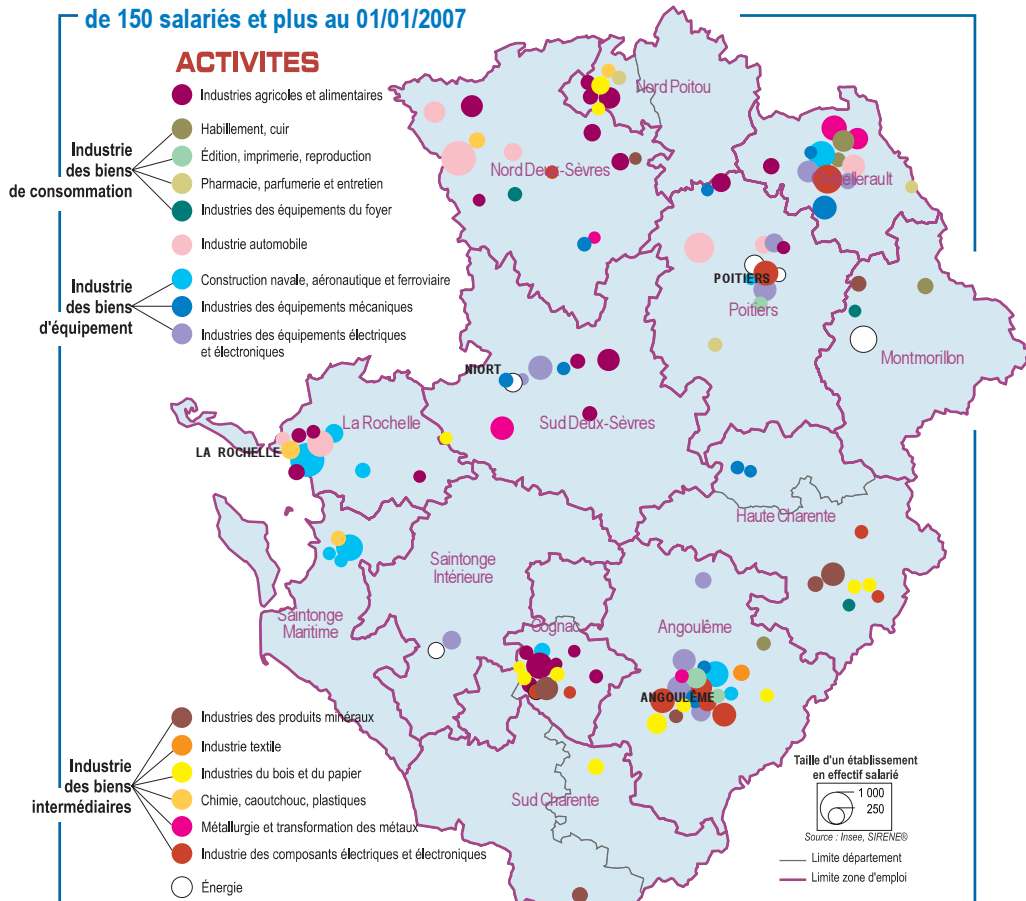
Enfin, toujours de 2001 à 2005, viennent les zones où l'emploi industriel a varié de manière nettement plus défavorable qu'en région soit, la zone d'Angoulême (- 11,1 %), celle de Châtelleraut (- 11,5 %), le Sud Deux-Sèvres (- 9,1 %), la Saintonge Maritime (- 11,2 %), le Sud Charentes (- 10,6 %) et Montmorillon (- 10,1 %).

On trouve parmi les zones les plus touchées, des zones avec une forte activité industrielle comme celles d'Angoulême (21 % des salariés de la zone travaillent dans l'industrie), de Châtelleraut (34 %) et de Montmorillon (28 %). La zone d'emploi d'Angoulême est celle qui compte le plus d'emplois industriels de la région. Mais c'est la zone de Châtelleraut qui est la plus fragilisée puisqu'un tiers de ses emplois dépendent de l'industrie et qu'elle enregistre l'évolution la plus défavorable de la région. Ces deux zones sont

pourtant les plus diversifiées de la région. Ainsi seuls 55 % des emplois sont concentrés dans les cinq premiers secteurs industriels de la zone d'Angoulême contre 73 % par exemple à La Rochelle. Mais dans un contexte de fonte généralisée de l'emploi industriel, la diversification des activités n'est plus une assurance pour l'avenir. L'industrie des équipements du foyer (fabrication de meubles pour l'essentiel) est touchée dans ces trois zones, l'habillement à Angoulême (fabrication de pantoufles, de couvertures) et à Châtelleraut (confection de vêtements). Dans la zone d'Angoulême, les activités sont diversifiées mais pendant la période concernée, aucun secteur industriel n'aura été florissant : sont aussi affectées l'imprimerie et les industries des équipements mécaniques. La zone de Montmorillon n'accueille que 3 % des emplois industriels de la région. Malgré la présence stabilisante des activités liées à la centrale nucléaire de Civaux, la zone est confrontée aux difficultés du secteur du meuble (Domoform) et à celles du secteur de l'habillement (Calida, Aubade). Même dans les secteurs où l'emploi est relativement stable comme les IAA, des fermetures ont cependant eu lieu comme les champignonnières dans la zone de Châtelleraut.

Benjamin Garel (Drire), Luc Signor (Insee)

Localisation des établissements industriels de 150 salariés et plus au 01/01/2007



Pour en savoir plus

Le site internet «l'industrie en Poitou-Charentes» propose :

- Un panorama replaçant l'industrie dans son contexte régional ;
- Une analyse des 16 secteurs industriels ;
- Une approche territoriale qui décrit le tissu industriel des 13 zones d'emploi et des quatre départements du Poitou-Charentes.

Ce site est accessible à l'adresse suivante : www.industrie-poitou-charentes.org

Pour tout renseignement statistique

www.insee.fr/poitou-charentes

insee-contact@insee.fr

0 825 889 452 (0,15 €/mn)
du lundi au vendredi de 9 h à 17 h



Insee Poitou-Charentes
5 rue Sainte-Catherine - BP 557
86020 Poitiers Cedex
Tél : 05 49 30 01 01
Fax : 05 49 30 01 03
sed-poitou-charentes@insee.fr

Directeur de la publication : Francis VENNAT
Rédactrice en chef : Dorothee AGUER

Dépôt légal décembre 2007
N° CPPAP 0908 B 06698 - ISSN 0221-1068
Code SAGE DEC27656
Impression MEGATOP, Naintré